



**Alors que la loi handicap affiche presque 20 années d'existence,
on constate moins de réticence de la part de tous les acteurs concernés
à la mise en place de vraies solutions.**

Conséquence :

un **bénéfice pour tous les utilisateurs** en situation de handicap, pour les séniors...

Et surtout pour tous !

Eclairage de la situation avec un **incontestable spécialiste en la matière** :

André Augst Vice-président du CEP-CICAT* et ingénieur IPF expert en accessibilité.

Même un handicap minime, explique André Augst, est un obstacle à une utilisation satisfaisante.

Seule la douche 100 % accessible, facile et sécurisante change tout et pour tous.

Car à l'évidence, il n'y a pas que la personne concernée par le handicap ou le vieillissement.

L'entourage, les accompagnants et les aidants sont également parties prenantes.

L'espace douche doit être agréable à vivre et à voir, sans jamais s'assimiler à celui d'un hôpital !

L'objectif ultime étant de passer à la personnalisation et à une surface de douche suffisante.

Seule l'utilisation est à prendre en compte

Il faut avant tout penser à l'utilisation. Pourquoi ?

Parce que faire des travaux et installer une salle d'eau « adaptée à un moment T » n'est pas la solution... car elle ne le sera pas forcément pour le futur.

L'objectif à atteindre est donc celui d'une douche intemporelle, accessible, esthétique et sans danger (avec une attention particulière sur la glissance, les chutes représentant l'accident de la vie le plus courant). Pratiquement, il s'agit de « penser à demain » en envisageant aussi la réversibilité des modifications.

Quelle solution ?

Le « zéro ressaut », rendu obligatoire dans les logements collectifs neufs avec l'arrêté du 11 septembre 2020, offre cette accessibilité à 100 %. Sachant qu'il n'y a pas de solution unique pour son installation.

En effet, si l'espace douche à carreler a l'avantage de l'antériorité, celui de receveur fini a celui de la facilité pour les poseurs (ce qui en a fait la solution la plus courante).

Pour la mise en œuvre de l'un comme de l'autre, tout reste possible et envisageable... pourquoi pas des sols collés et plastifiés. Le guide du CSTB l'évoque d'ailleurs clairement en apportant plusieurs solutions.

Le nouveau vocabulaire à adopter

Utiliser « salle d'eau » plutôt que « salle de bains »

Ne plus employer le terme « PMR »

Parler de règles d'usages et surtout d'évolutivité

Le bon sens et la volonté avant la loi

MaPrimAdapt' est tout récemment venue coller au terrain avec une démarche axée dans la « prévision » du vieillir chez soi (**9 personnes sur 10 souhaitent vieillir chez elles**), sans imposer de techniques mais en recherchant, comme son nom l'indique, une réponse adaptée aux attentes.

Des évolutions et améliorations sont encore attendues côté « pratique », notamment en affinant le guide du CSTB et en développant des ATEX pour les receveurs finis. Il s'agit d'avancer dans la concertation. Lors des réunions du CSTB, plus de 100 personnes interviennent pour apporter des pierres à l'édifice :

les promoteurs veulent optimiser la salle de bains pour la rendre plus opérationnelle, les bureaux de contrôle pointent du doigt les exigences ou les refus auxquels ils doivent faire face, les fabricants (de receveurs, de parois de douche, de planchers, d'étanchéité...) s'interrogent sur ce qu'ils pourraient élaborer pour des réalisations encore plus faciles à mettre en œuvre, pérennes et en adéquation avec les besoins des utilisateurs...

On apporte des réflexions, des questions et des solutions.

Le rôle du fabricant est incontestablement primordial car c'est un expert dans son métier et c'est à lui d'accompagner ses clients, ses distributeurs ainsi que les installateurs. Le partage des compétences est la seule clef de la réussite.

Il faut signaler aussi en parallèle l'importance d'accompagner les ERP (établissement recevant du public), dans leur regard sur ces installations.

Vouloir une douche accessible, non pas parce qu'elle est accessible mais parce qu'elle plaît !

C'est ce qui est arrivé à l'occasion de la tenue d'un conseil européen d'Alsace en charge d'accompagner une centaine de dossiers à concrétiser dans le neuf comme dans l'existant.

Des visites ont permis de préférer une salle d'eau accessible, même sans handicap !

Cas pratique avec JACKOBOARD®

La douche à l'italienne zéro ressaut a toujours existé, mais il a fallu une intervention du législateur pour évaluer la problématique et engendrer quantités de questions. Du côté fabricants, si les receveurs « finis » se sont confrontés à des difficultés pour la pose de leurs nouvelles productions, les fabricants de receveurs « prêts à carreler » ont toujours été prêts. Savoir-faire oblige.

Chez JACKOBOARD®, le dialogue avec le CEP-CICAT a permis - et a prouvé - que l'on peut avancer et apporter des réponses concrètes à l'ensemble de la filière.

Avec ses receveurs Aqua et ses solutions d'étanchéité (cruciales pour le zéro ressaut entre le receveur et le reste de la salle d'eau), JACKOBOARD® a obtenu un renouvellement de son Avis Technique qui intègre en plus le zéro ressaut. Il est le premier acteur en France à obtenir la classification de ses solutions en technique courante pour répondre à la réglementation zéro ressaut et pour appréhender au mieux le marché de la rénovation ouvert par MaPrimAdapt'.

Ses avantages :

- Bénéficier d'une solution validée par des experts au sein d'une commission (la CCFAT) constituée auprès du ministre chargé de la construction.
- Valider la mise en œuvre des receveurs de douche selon la configuration zéro ressaut dans les règles de l'art et éviter le risque d'infiltration.
- Mettre en avant une solution globale pour étancher toute la pièce avec des systèmes définis.
- Être couvert par son assurance décennale.



L'installation en question

Le CEP-CICAT*, précise André Augst, est aussi un centre de formation agréé permettant d'atteindre la qualification d'«Artisans Accessibles d'Alsace».

Pour ces professionnels qui seront habilités à réaliser des chantiers d'adaptation de salles de bains, des sessions sont organisées tous les 2 mois avec tous les corps d'état pouvant intervenir dans la salle d'eau, mais aussi avec les fabricants, les distributeurs et les utilisateurs. Tout est évoqué jusqu'au placement idéal de la robinetterie.

* Implanté en Alsace, le **CEP-CICAT** est un centre de ressources, d'informations et de conseils en aides techniques et accessibilité ouvert à tous ceux qui sont sensibilisés à la réadaptation et à l'insertion de la personne handicapée ou âgée.

Véritable lieu d'échange, patients et accompagnants, professionnels de la santé, associations, pouvoirs publics, urbanistes, fabricants et revendeurs d'aides techniques s'y retrouvent pour partager leurs expériences.

Il intègre un département du CEP «Accessibilité et adaptation du logement» qui a pour mission de concevoir, assister et conseiller dans les domaines de l'accessibilité des personnes en situation de handicap, de vieillissement ou les professionnels du bâtiment.

| À propos de JACKON insulation by BEWI :

Fabricant d'isolants et de panneaux de construction de grande qualité en mousse rigide de polystyrène extrudée (XPS), JACKON insulation by BEWI remporte depuis plus de 30 ans un franc succès sur le marché national et international.

Avec plus de 300 collaborateurs, la société gère, en plus de ses deux sites d'implantation en Allemagne, des filiales en Belgique, en France et en Suisse.

Grâce au développement de matériaux innovants comme les isolants JACKODUR® et les panneaux de construction JACKOBOARD®, JACKON insulation by BEWI compte aujourd'hui parmi les sociétés les plus innovantes du secteur.

Depuis octobre 2022, JACKON insulation by BEWI fait partie du groupe BEWI.

BEWI est un fournisseur international d'emballages, de composants et de solutions d'isolation. Très engagée en faveur du développement durable, l'entreprise intègre ce concept tout au long de la chaîne de valeur, de la production des matières premières et des produits finis au recyclage des produits usagés. Dans le but de protéger les personnes et les biens pour l'amélioration du quotidien, BEWI dirige la transformation de son industrie vers une économie circulaire.

BEWI ASA est cotée à la Bourse d'Oslo sous le symbole BEWI.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.jackson-insulation.fr